



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,
le mercredi 16 novembre 2022 à 20h30.**

Affiché, le 10 novembre 2022

ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2022.

I-Délibération

1. Approbation de la modification simplifiée N°1 du PLU,
2. Approbation de la modification des Statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire,
3. Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° Z 0019 « lieu-dit du préau » d'une superficie de 610 m²,
4. Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° Z 0022 « lieu-dit du préau » d'une superficie de 190 m²,
5. Modification des tarifs des prestations scolaires et périscolaires,
6. Admission en non-valeur de titres de recettes,
7. Décision modificative n°3,
8. Décision modificative n°4,
9. Mise en place d'une participation financière aux formations BAFA et BAFD.

II – Information

1. Rapport Annuel du Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Laurent DELPECH